

# La voie étroite vers les sommets de la fonction publique

## L'effet croisé du genre et de l'origine sociale

Maxime Parodi, Hélène Périvier, Fabrice Larat

DANS **REVUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE** 2025/6 Vol. 135, PAGES 905 À 939  
ÉDITIONS DALLOZ

ISSN 0373-2630  
DOI 10.3917/redp.356.0905

Article disponible en ligne à l'adresse  
<https://shs.cairn.info/revue-revue-deconomie-politique-2025-6-page-905?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



---

#### Distribution électronique Cairn.info pour Dalloz.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](#).  
Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# La voie étroite vers les sommets de la fonction publique

## L'effet croisé du genre et de l'origine sociale

---

Maxime Parodi<sup>a</sup>  
Hélène Périvier<sup>a,\*</sup>  
Fabrice Larat<sup>b</sup>

Cet article analyse les processus de sélection des élèves de Sciences Po durant le concours externe de l'Éna. A partir d'une base de données originale, nous montrons que la part des femmes se réduit à chaque étape : elles sont sous-représentées en année préparatoire relativement à leur part dans la population étudiante de Sciences Po ; parmi les préparationnaires, elles sont moins enclines que les hommes à s'inscrire au concours de l'Éna ; elles sont davantage éliminées à l'étape d'admissibilité et sont finalement moins nombreuses parmi les admis. Cet effet de déperdition est plus marqué pour les femmes d'origine sociale modeste. A cela s'ajoute un effet performance au moment des épreuves écrites anonymes d'admissibilité : en tenant compte notamment du niveau atteint au terme de l'année préparatoire, les femmes d'origine sociale modeste réussissent moins bien ces épreuves que les autres catégories sociales et sont moins souvent admissibles. Ainsi, l'anonymat d'un concours ne suffit pas toujours à garantir l'égalité des chances. Ces résultats montrent également que le manque de diversité dans la très haute fonction publique ne peut se comprendre qu'en prenant en compte l'effet croisé du genre et de l'origine sociale.

genre – origine sociale – inégalité des chances

### *The Narrow Path to the Top of the Civil Service* *The Combined Effect of Gender and Social Background*

---

This article examines the selection processes for Sciences Po students in the ENA external entrance examination. Using an original database, we show that the proportion of women decreases at each stage: they are underrepresented in the preparatory year relative to their share in the Sciences Po student body; among preparatory students, they are less likely than men to register for the ENA exam; they face higher elimination rates at the eligibility stage and are ultimately fewer among admitted candidates. This attrition effect is particularly pronounced for women from modest social backgrounds. Moreover, a performance gap emerges in the anonymous written eligibility exams: accounting for the level reached at the end of the preparatory year, women from modest social backgrounds perform worse than peers from other social

---

<sup>a</sup> Sciences Po, OFCE, 14 place de Catalogne, Paris, 75014

\* Corresponding author

Email addresses : maxime.parodi@sciencespo.fr (Maxime Parodi),

helene.perivier@sciencespo.fr (Hélène Périvier), fabrice.larat@insp.fr (Fabrice Larat)

<sup>b</sup> INSP, Dép. Recherche, 1 rue Ste-Marguerite, Strasbourg, 67080

categories and are less frequently deemed eligible. These findings indicate that exam anonymity alone does not guarantee equal opportunities and highlight that the lack of diversity in the senior civil service can only be understood by considering the intersection of gender and social origin.

#### **Gender – social background – unequal opportunities**

## Introduction

Le manque de diversité au sein des élites, notamment au sein de la haute fonction publique, est un constat largement partagé (Le Pors and Milewski [2002, 2003, 2005] ; Achin and Lévéque [2007] ; Marry *et al.* [2015, 2017]). Cela conduit à s'interroger sur le processus de sélection par concours des *Grandes écoles*, principale voie d'accès aux fonctions de pouvoir en France. L'origine sociale et le genre constituent des déterminants importants du parcours scolaire et de la réussite aux concours les plus prestigieux (Guyon and Huillery [2021] ; Bonneau *et al.* [2021] ; Maurin and Landaud [2020] ; Benveniste [2021, 2023]). Les choix d'orientation sont affectés par l'origine sociale : à niveau scolaire équivalent, les jeunes issus de milieux défavorisés envisagent moins souvent que les autres catégories sociales d'embrasser ces voies sélectives parce qu'ils manquent d'information et sous-estiment leur niveau relatif (Guyon and Huillery [2021]). L'organisation des concours et le modes de préparation sont également défavorables à l'ouverture sociale des *Grandes écoles* (Maurin and Landaud [2020] ; Van Zanten [2016]). Le genre participe lui aussi à la ségrégation de l'enseignement supérieur parce qu'il façonne les choix d'orientation des filles et des garçons dans de nombreuses filières, en particulier les filières scientifiques (Boring and Brown [2021] ; Landaud *et al.* [2020] ; Bonneau *et al.* [2021] ; Bonneau and Dousset [2025]). Dans certains contextes, il affecte la réussite des filles relativement à celle des garçons (Azmat *et al.* [2016] ; Breda *et al.* [2023b]). La littérature portant sur les effets de l'origine sociale d'une part et du genre d'autre part est vaste, mais rares sont les travaux qui prennent en compte le rôle combiné de l'origine sociale et du genre dans l'accès à ces *Grandes écoles*. Or, si les femmes accèdent de plus en plus à certaines formations sélectives historiquement masculines, cette évolution ne se fait pas au même rythme selon les milieux sociaux (Blanchard *et al.* [2016] ; Favier [2021]).

Les opportunités et les chances de réussite ne sont pas égales et certaines catégories d'individus accèdent plus difficilement à l'enseignement supérieur et aux *Grandes écoles* que d'autres. Le concours externe de l'*École Nationale d'Administration* (Éna)<sup>1</sup> n'échappe pas à ces dynamiques (Favier [2021] ; Benveniste [2023]). L'entrée à l'Éna constitue un moment clé dans le recrutement des hauts fonctionnaires (Eymeri [2001] ; Rouban [2013]). La diversification des profils des énarques est donc un axe incontournable d'une politique d'ouverture des élites administratives, politiques et écono-

1. Depuis 2022, l'Éna a été remplacée par l'*Institut national du service public* (INSP).

miques. La décision de se présenter au concours de l'Éna, la préparation à ce concours et enfin la performance au moment des épreuves sont autant d'étapes qui jalonnent le parcours des futurs énarques. Sciences Po Paris constitue la voie historique de préparation au concours externe de l'Éna<sup>2</sup>, la composition sociale et le parcours des élèves de Sciences Po permet donc de comprendre la formation d'une part importante du vivier de candidats et candidates à ce concours prestigieux. S'agissant de l'origine sociale, les *Conventions Education Prioritaire* ont contribué à accroître la part d'élèves issus des milieux populaires au sein de Sciences Po (Oberti [2013]). Malgré cela, les élèves qui intègrent l'école ont un profil social plus favorisé que la moyenne (Oberti *et al.* [2022] ; Bonneau *et al.* [2021]). S'agissant du genre, l'institut s'est largement féminisé : en 2020, les femmes représentaient plus de 60 % des élèves de Sciences Po. Pourtant la même année, elles ne représentaient que 35 % des lauréats au concours externe de l'Éna. Ainsi de majoritaires à Sciences Po, les femmes deviennent minoritaires à l'Éna.

L'objet de cet article est d'étudier le passage de Sciences Po à l'Éna *via* le concours externe à partir d'une base de données originale associant les données administratives des deux institutions pour cinq cohortes allant de 2016 à 2020. Nous montrons que la part des femmes se réduit à chaque étape : elles sont sous-représentées en année préparatoire relativement à leur part dans la population étudiante de Sciences Po ; parmi les préparationnaires, elles sont moins enclines que les hommes à s'inscrire au concours de l'Éna ; elles sont davantage éliminées à l'étape d'admissibilité et sont finalement moins nombreuses parmi les admis<sup>3</sup>. Cet effet de déperdition est plus marqué pour les femmes d'origine sociale modeste. Pour comprendre ce phénomène, nous construisons des variables permettant de mesurer le degré d'entraînement et le niveau atteint par les préparationnaires au moment du concours. Toutes choses égales par ailleurs, en particulier en tenant compte du niveau de préparation, les femmes issues de milieux sociaux défavorisés réussissent moins bien les épreuves écrites anonymes que les autres catégories sociales. Les épreuves orales d'admission ne compensent pas cet écart. Par conséquent celles-ci ont une probabilité plus faible d'entrer à l'Éna par le concours externe que les autres catégories.

Cet article contribue à la littérature en quantifiant l'effet croisé du genre et de l'origine sociale à différentes étapes du concours externe de l'Éna. Il permet ainsi de mieux comprendre les freins à la diversification des élites. Il ouvre des pistes d'amélioration de ce concours pour renforcer l'ouverture sociale de l'école. De façon générale, les résultats conduisent à nuancer l'idée que l'anonymat des épreuves de sélection constitue une condition suffisante pour garantir l'égalité des chances dans le cadre de concours très sélectifs.

Dans une première section, nous décrivons le contexte institutionnel ainsi que les données utilisées. Dans une deuxième section, nous montrons à partir de statistiques descriptives le rôle joué par le genre croisé à celui de l'origine

2. D'autres centres de préparation existent, en particulier celui de Paris 1- ENS, néanmoins sur la période étudiée plus de 70 % lauréats au concours externe de l'Éna sont passés par Sciences Po.

3. Concernant l'admission, les effectifs sont trop réduits pour tirer des conclusions fiables sur les chances d'intégration à l'Ena des femmes relativement aux hommes, ou selon l'origine sociale.

sociale à toutes les étapes du processus de sélection allant de l'inscription au concours à l'admission. Dans une troisième section, nous estimons le degré de préparation et le niveau atteint par les préparationnaires au moment de candidater au concours. Dans la quatrième section, nous estimons successivement les probabilités d'admissibilité et d'admission en contrôlant pour l'ensemble des caractéristiques observables et pour le niveau de préparation des candidats et candidates. Enfin nous discutons nos résultats et proposons des pistes pour favoriser la diversification de la haute fonction publique.

## 1. Le contexte institutionnel et les données

### 1.1. Intégrer l'Éna en passant par Sciences Po

Lors de la création de l'Éna en 1946, le recrutement des élèves a été pensé de façon dual avec, d'une part, le concours externe visant l'intégration des personnes à la fin de leur parcours d'enseignement supérieur et, d'autre part, le concours interne visant des professionnels déjà en poste dans la fonction publique. En 1983, une troisième voie a été ouverte aux professionnels issus du secteur privé et de la société civile dans le but de diversifier les profils. En 2019, un concours réservé aux jeunes docteurs a été ajouté. Malgré ces différentes ouvertures, les deux principaux concours permettant d'intégrer l'Éna sont les concours externe et interne. Le premier accueille plus d'hommes et de personnes d'origine sociale favorisée alors que le second conduit à des recrutements relativement plus favorables aux femmes et aux personnes d'origine sociale modeste (Kesler [1985] ; Eymeri [2001] ; Larat and Edel [2015] ; Favier [2021]). Le concours externe demeure la « voie royale » pour accéder à l'Éna et aux corps prestigieux à la sortie de celle-ci.

L'attractivité du concours d'entrée à l'Éna peut se mesurer au prestige de ses débouchés. En 2024, parmi ses anciens élèves, on ne comptait pas moins de 4 présidents de la République, 9 premiers ministres et une centaine de ministres ainsi que 8 dirigeants d'entreprises du CAC 40. 81 % des postes issus des corps les plus prestigieux (Conseil d'État, Cour des comptes et Inspection générale des finances) sont attribués à des élèves issus du concours externe contre 19 % pour des internes, alors que leur part dans les promotions est de respectivement d'environ 50 % et 40 %. Le pourcentage de femmes sorties de l'Éna dans ces grands corps (42 %) correspond au taux moyen de féminisation des promotions<sup>4</sup>.

4. Données INSP/DR (mai 2025) portant sur les promotions allant de la promotion *Louise Weiss* (2016-2017) à la promotion *Germaine Tillion* (2021-2022). L'accès direct aux grands corps a été supprimé pour les promotions suivantes.

Le concours externe se déroule en deux temps<sup>5</sup> : les épreuves d'admissibilité se composent de cinq épreuves écrites anonymes dans les matières suivantes : *économie, droit public, finances publiques, questions sociales, questions contemporaines*. Les personnes admissibles passent ensuite cinq épreuves orales d'admission : *questions européennes, questions internationales, langue vivante, entretien individuel et entretien collectif*. Jusqu'en 2022, le nombre de candidatures au concours externe était limité à 3 pour un même concours (et à 5 toutes procédures confondues)<sup>6</sup> sous réserve de s'être effectivement présenté aux épreuves<sup>7</sup>.

Historiquement, Sciences Po est la voie privilégiée pour préparer ce concours (Benveniste [2021]). L'institut propose une année *préparatoire aux concours administratifs* (notée PCA dans ce qui suit). Le master *Politiques publiques*, spécialité *Administration publique*, de l'École d'affaires publiques est la voie classique vers la PCA pour préparer le concours externe de l'Éna. Ce master associé à cette spécialité est présenté sur le site de l'École comme étant le parcours vers la préparation aux concours administratifs en particulier à celui de l'Éna et de l'Inet<sup>8</sup>. Ce master est le seul à Sciences Po à proposer un cours de *finances publiques*, discipline faisant l'objet d'une épreuve écrite aux concours de l'Éna et de l'Inet contrairement aux autres concours préparés dans la PCA. Le choix de ce master associé à cette spécialité constitue la voie principale pour préparer le concours de l'Éna. Néanmoins, la PCA est ouverte sans sélection à l'ensemble des élèves inscrits en master à Sciences Po ou diplômés d'un master de Sciences Po. Depuis 2018, la PCA est également ouverte aux personnes titulaires d'un master 2 extérieur à Sciences Po après examen du dossier de candidature. Tous les élèves de la PCA peuvent candidater au concours externe de l'Éna quel que soit leur parcours.

## 1.2. La base de données EGALE

La base de données EGALE est issue de l'appariement des données administratives de l'Éna et de celles de la PCA de Sciences Po pour les concours allant de 2016 à 2020. A partir des noms des candidats au concours de l'Éna, les personnes ayant effectué tout ou partie de leurs études supérieures à Sciences Po ont été retrouvées<sup>9</sup>. L'appariement a été effectué à partir des *noms, prénoms et date de naissance* en tenant compte d'écart possibles

5. Sur la période étudiée, soit pour les concours de 2016 à 2020.

6. Par exemple si la personne tente le concours interne après avoir tenté le concours externe.

7. Un individu peut s'inscrire plus de 3 fois au concours externe, s'il ne se présente pas à au moins une épreuve, ce qui conduit certaines personnes inscrites au concours à ne pas se présenter à au moins une épreuve lorsqu'elles ne se sentent pas prêtes.

8. Cette spécialité de l'École d'affaires publiques s'adresse aux élèves qui *aspirent à intégrer la haute fonction publique française et européenne par la voie des concours (une quinzaine de concours sont préparés au sein de l'EAP, dont l'Éna, l'Inet, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, la Banque de France, etc. Parlement) ou par la voie contractuelle*.

9. L'appariement permet donc d'identifier les individus qui ont réalisé une partie de leurs études à Sciences Po, sont passés par la PCA entre 2016 et 2020 et ont candidaté à l'un des concours de l'Éna (interne, externe, 3<sup>ème</sup> voie, docteur).

entre les deux sources pour différentes raisons<sup>10</sup>. Les informations administratives et scolaires concernant les élèves de la PCA de Sciences Po ont été récupérées à partir de la liste des identifiants des élèves.

La source Éna permet de connaître les performances des candidats aux différents concours d'entrée (externe, interne, 3<sup>ème</sup> voie, docteur) pour chaque année observée. Elle contient les notes obtenues aux écrits (pour ceux qui se sont présentés au concours) et, pour les admissibles, celles obtenues aux oraux. À ces données, s'ajoutent celles d'une enquête réalisée auprès des personnes inscrites au concours de l'Éna, qui permet de compléter rétrospectivement le profil des candidats. Du côté de Sciences Po, nous connaissons le nombre de galops et examens blancs que les élèves ont passés dans chaque matière durant leur année préparatoire et la note obtenue à chacune de ces évaluations. Ces informations ne sont disponibles que pour les matières associées aux épreuves écrites du concours de l'Éna. Ces copies ne sont pas anonymes au sens stricte. Cependant, la correction est assurée par un ensemble de personnes (anciens élèves de la PCA ou personnes enseignantes) qui ne connaissent pas les profils des préparationnaires. Concernant le parcours à Sciences Po, les données disponibles incluent non seulement les choix de filières, les matières suivies et les résultats obtenus, mais également des informations sur l'origine sociale des élèves : pour chaque semestre passé à Sciences Po, la base de données contient des informations relatives à la perception de bourses d'étude, à la catégorie socio-professionnelle des deux parents (sans distinction entre le père et la mère)<sup>11</sup>. Pour chaque individu, nous connaissons le montant de droits de scolarité payés pour chaque année d'étude à Sciences Po. S'agissant de l'origine territoriale, nous connaissons le département dans lequel l'élève a obtenu son baccalauréat.

Les deux sources mobilisées ne se recoupent pas totalement. D'un côté, les élèves inscrits dans la PCA de Sciences Po ne candidatent pas toujours au concours externe de l'Éna, certains visant exclusivement d'autres concours<sup>12</sup>. De l'autre, les candidats au concours externe ne sont pas tous passés par Sciences Po. On distingue les individus et les préparations dans la mesure où un même individu peut apparaître plusieurs fois dans la base de Sciences Po s'il a effectué plusieurs années de préparation au sein de la PCA. De même, on distingue les individus et les candidatures dans la mesure où un même individu peut candidater plusieurs fois au concours de l'Éna. En outre, certains anciens élèves de Sciences Po passés par la PCA

---

10. Tel que des coquilles sur la date de naissance, sur le nom ou le prénom, des modifications du nom à la suite d'un mariage, des variations sur le prénom, etc. Les quelques cas limites, par exemple les homonymes, ont été tranchés en recoupant toutes les sources et en utilisant une recherche des profils sur internet.

11. Les élèves renseignent la profession du « parent 1 » et du « parent 2 » sans distinction entre « mère » ou « père ».

12. Les concours préparés dans le cadre de la PCA de Sciences Po sont les suivants : INSP-ex Éna (externe et Talents), l'Inet (externe et Talents), l'EHESP (externe et Talents), l'EN3S (externe), le MAE (externe), la DGSE (externe), l'Assemblée Nationale (externe), le Sénat (externe), la Banque de France (externe), Magistrat des Tribunaux administratifs et Cours administratives d'appel (externe), Chambres régionales des comptes (externe), la Ville de Paris (externe), les Affaires maritimes (externe).

peuvent candidater ultérieurement, hors du cadre de Sciences Po<sup>13</sup>. La base de données EGALE contient ainsi de multiples entrées : elle permet de s'intéresser aux candidatures à l'Éna, ou aux préparations des élèves de la PCA ou encore de suivre le parcours d'un même individu avec, éventuellement, ses multiples préparations et candidatures au concours de l'Éna.

### 1.3. Le concours externe de l'Éna

La base EGALE contient 7 943 candidatures au concours de l'Éna sur la période 2016-2020 pour tout type de concours. Le concours externe est la voie principale d'intégration avec 49 % de l'ensemble des lauréats, suivi du concours interne (39 %), du troisième concours (10 %) et, enfin, du concours externe jeunes docteurs (2 %). Les lauréats tous concours comprennent 37 % de femmes. Celles-ci intègrent l'Éna plus souvent par le concours interne que par le concours externe<sup>14</sup>. Les données issues de l'Éna permettent de dresser un tableau précis du concours externe pour l'ensemble des candidats, y compris ceux qui ne sont pas passés par Sciences Po. Nous observons 5 046 candidatures au concours externe (soit 64 % des candidatures tous concours) sur la période considérée. On compte en moyenne 39 % de candidatures de femmes sur les cinq cohortes. Parmi les personnes qui s'inscrivent au concours externe, les hommes ont 1,31 [0,97 ; 1,79] fois plus de chances que les femmes d'intégrer l'Éna. L'étape d'admissibilité est particulièrement sélective puisque seul un candidat sur dix est retenu à l'issu de ces épreuves écrites anonymes contre un sur deux pour les épreuves orales d'admission. Les hommes creusent l'écart aux épreuves écrites : ils ont en moyenne 1,45 [1,17 ; 1,79] fois plus de chances que les femmes d'être admissibles au concours externe. En ne retenant non pas l'ensemble des candidats, mais uniquement ceux qui se sont effectivement présentés aux épreuves écrites, cet avantage se réduit mais reste important puisque les hommes présents ont 1,43 [1,15 ; 1,78] plus de chances que les femmes d'être admissibles. Pour les épreuves orales d'admission, les femmes ont un léger avantage, moindre que celui des hommes à l'écrit<sup>15</sup>.

Si les élèves de Sciences Po ne représentent que 37 % de l'ensemble des candidatures au concours externe, ils représentent 48 % des personnes qui se présentent effectivement à toutes les épreuves écrites du concours. L'analyse des données sur l'ensemble des candidats montre un net avantage des élèves de Sciences Po au concours externe. Comparés aux autres candidats, ceux passés par Sciences Po ont 4,71 [3,44 ; 6,51] fois plus de chances

13. L'année du concours n'est pas nécessairement celle durant laquelle la personne est inscrite dans la PCA même s'il s'agit du cas le plus fréquent. Certaines personnes passées par Sciences Po avant 2016 ont candidaté au concours entre 2016 et 2020. Nous les avons repérées et intégrées dans la base de données côté Sciences Po.

14. 45 % des lauréates sont passées par la voie interne et 43 % par la voie externe, à comparer aux 36 % des lauréats passés par la voie interne et les 52 % par la voie externe.

15. Les données sont exhaustives, les marges d'erreurs ne peuvent pas être dues à un aléa d'échantillonnage. Les marges d'erreurs peuvent donc s'interpréter comme une réponse à la question : ces écarts peuvent-ils n'être que le fait du hasard ? L'intervalle de confiance bilatérale à 90 % est donné entre crochets à partir d'un test exact de Fisher.

d'intégrer l'Éna. En moyenne, sur les cinq cohortes observées, 72 % des lauréats au concours externe sont passés par la PCA de Sciences Po (soit 153 personnes sur les 212 personnes admises). Leur chance d'être admissibles est 3,71 [3,02 ; 4,57] fois supérieure aux autres ; l'écart se réduit lorsqu'on ne retient que les personnes qui se présentent effectivement au concours, mais il reste important puisque, sur ce champ, les préparationnaires de Sciences Po ont 2,32 [1,88 ; 2,87] fois plus de chances d'être admissibles. Ils obtiennent en moyenne de meilleurs résultats dans toutes les matières (Parodi *et al.* [2022]). Ceci tient en partie à la forte sélection opérée par Sciences Po à tous les niveaux du parcours d'études supérieures. La suite de l'analyse se concentre sur les candidates et candidats passés par Sciences Po, pour lesquels nous disposons d'informations précises sur l'origine sociale et le parcours.

## 1.4. Le profil des préparationnaires de Sciences Po

Du côté de la PCA de Sciences Po, nous observons 2 965 préparations à différents concours administratifs<sup>16</sup> : celui de l'Éna, mais aussi l'Inet et l'EN3S notamment. 63 % de ces préparations (soit 1 870) conduisent à une candidature au concours externe de l'Éna. Les femmes représentent environ 60 % des élèves de Sciences Po mais seulement 44 % des préparationnaires de Sciences Po. Les étudiantes de Sciences Po sont donc moins enclines que leurs homologues masculins à s'inscrire dans la PCA. La part des femmes est encore plus faible parmi les personnes inscrites dans la PCA sans être passées par un master de Sciences Po : sur les 320 personnes ayant intégré la PCA par cette voie ouverte depuis 2018, un tiers seulement sont des femmes. Enfin, au sein des préparationnaires de Sciences Po, les femmes se présentent moins souvent au concours externe que leurs homologues masculins (39 % des candidatures).

Pour décrire l'origine sociale des élèves, nous construisons la PCS du ménage d'origine selon la méthode proposée par Amossé and Chardon [2020]. Le tableau 1 donne la répartition des élèves selon la composition de leur ménage d'origine ainsi que la répartition en population générale (hors retraités et personnes inactives de plus de 60 ans<sup>17</sup>) donnée par Amossé and Cayouette-Remblière [2022]. La part des personnes issues d'un ménage composé de deux cadres supérieurs est presque 9 fois plus élevée parmi les élèves de la PCA de Sciences Po que celle observée en population générale (42,7 % contre 4,9 % en population générale). Plus généralement, les élèves viennent de ménages à dominante cadre (53,5 %) ou à dominante intermédiaire (25,7 %) contre respectivement 10,8 % et 19,4 % en population générale. Au sein des préparationnaires de Sciences Po, il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes en termes de PCS du ménage d'origine.

16. Cela concerne 2055 individus, car certains individus s'inscrivent plus d'une année en PCA.

17. Nous avons considéré que cette population est plus proche de celle dont est issue les élèves de Sciences Po, même si certains parents d'élèves de Sciences Po sont des retraités ou des inactifs de plus de 60 ans.

**Tableau 1. PCS du ménage d'origine des élèves versus population générale**

	Élèves de la PCA			Ens. pop
	Effectif	% tot	% rens.	
<b>Ménages à dominante cadre</b>				
Cadre avec cadre	1087	36,7 %	42,7 %	4,9 %
Cadre avec profession intermédiaire	275	9,3 %	10,8 %	5,7 %
<b>Ménages à dominante intermédiaire (ou cadre)</b>				
Cadre avec employé ou ouvrier	158	5,3 %	6,2 %	3,5 %
Cadre avec inactif ou sans conjoint	305	10,3 %	12,0 %	8,9 %
Profession inter. ou cadre avec petit indé.	91	3,1 %	3,6 %	2,6 %
Profession inter. avec profession inter.	100	3,4 %	3,9 %	4,4 %
<b>Ménages à dominante employée (ou intermédiaire)</b>				
Profession inter. avec employé ou ouvrier	101	3,4 %	4,0 %	8,9 %
Profession inter. avec inactif ou sans conjoint	50	1,7 %	2,0 %	11,0 %
Employé avec employé	45	1,5 %	1,8 %	2,5 %
<b>Ménages à dominante petit indépendant</b>				
Petit indé. avec petit indé., inactif ou sans conj.	77	2,6 %	3,0 %	4,1 %
Petit indé. avec employé ou ouvrier	34	1,1 %	1,3 %	2,7 %
<b>Ménages à dominante ouvrière</b>				
Ouvrier avec employé	76	2,6 %	3,0 %	7,5 %
Ouvrier avec ouvrier	43	1,5 %	1,7 %	2,1 %
<b>Ménages monoactifs d'employé ou d'ouvrier</b>				
Employé avec inactif ou sans conjoint	39	1,3 %	1,5 %	13,4 %
Ouvrier avec inactif ou sans conjoint	37	1,2 %	1,5 %	10,7 %
<b>Ménages inactifs</b>				
Inactif avec inactif ou sans conjoint	28	0,9 %	1,1 %	7,4 %
<b>Non renseignés</b>				
Non renseignés	419	14,1 %	-	-

Élèves de la PCA : effectif / en % des élèves / en % des élèves ayant renseigné ces informations ; Ens. pop : ménages ordinaires hors retraités et inactifs 60 ans et +  
 Sources : EGALÉ, cohortes 2016-2020 et Insee.

Nous repérons les personnes ayant perçu une bourse Crous sur critères sociaux pendant au moins un semestre durant la scolarité à Sciences Po. Dans l'ensemble, 38 % des préparationnaires ont perçu une bourse de ce type à un moment donné de leur scolarité à Sciences Po (41 % de femmes,

36 % d'hommes)<sup>18</sup>. Il existe huit niveaux de bourses Crous sur critères sociaux que la base de données EGALE ne permet pas de distinguer<sup>19</sup>. L'information relative à la perception d'une bourse Crous ne permet donc pas de différencier précisément les personnes d'origine sociale défavorisée de celles issues de milieux sociaux intermédiaires.

Nous disposons d'informations relatives au montant de droits de scolarité payés à Sciences Po. Or, ces droits de scolarité sont calculés en fonction des revenus du foyer fiscal d'appartenance de l'élève, le plus souvent celui de ses parents<sup>20</sup>. Nous calculons le montant de droits payés par le ou la préparationnaire en moyenne par an durant toute sa scolarité à Sciences Po. Les distributions des montants payés sont similaires pour les femmes et les hommes<sup>21</sup>. Les personnes n'ayant jamais payé de frais de scolarité durant toute leur scolarité à Sciences Po représentent environ un quart de l'échantillon des préparationnaires. Le montant de droits payés est en moyenne de 3 434 euros pour l'ensemble des préparationnaires contre seulement 392 euros pour les préparationnaires boursiers. Si 55 % des personnes ayant perçu une bourse Crous n'ont pas payé de droits de scolarité à Sciences Po, 40 % des boursiers se situent dans le deuxième quartile des droits de scolarité payés. Parmi les personnes n'ayant pas payé de droits de scolarité, on compte plus de 86 % de boursiers.

Afin de mesurer de manière précise l'origine sociale des préparationnaires, nous construisons une variable composite croisant l'information relative à la perception d'une bourse sur critères sociaux et celle relative au montant moyen de droits de scolarité acquittés :

- Les personnes ayant perçu une bourse Crous et n'ayant pas payé de droits de scolarité sont considérées comme issues d'un milieu social modeste.
- Sont qualifiées comme étant d'origine sociale intermédiaire :
  - les personnes ayant perçu une bourse Crous mais ayant tout de même acquitté des droits de scolarité ;
  - celles n'ayant pas perçu de bourse Crous, mais ayant bénéficié de l'exonération des droits ;

18. En 2018, 37,5 % des étudiant·es percevaient une bourse Crous (25 % dans l'académie de Paris). Pour cette même année, 4 étudiantes sur 10 étaient boursières, contre un étudiant sur trois (SIES [2019]). La variable « boursier Crous », calculée à partir des données de la PCA, en compte davantage, car elle cumule les années de scolarité à Sciences Po et considère comme boursière une personne ayant perçu une bourse Crous pendant au moins un semestre au cours de l'ensemble de sa scolarité à Sciences Po.

19. L'éligibilité aux bourses sur critères sociaux est déterminée à partir du revenu brut global parental de l'année  $N-2$ . Le calcul repose sur un barème prenant en compte les points de charge, eux-mêmes établis selon la distance domicile-lieu d'études, le nombre d'enfants à charge et la présence d'enfants dans l'enseignement supérieur. L'échelon 0 ne donne droit qu'au statut boursier sans versement d'une bourse, celui-ci commence à l'échelon 0bis.

20. En 2017 par exemple, un élève dont le revenu fiscal des parents est inférieur à 12 500 euros par part fiscale est exempté de droits de scolarité. Pour un revenu fiscal supérieur à 46 250 euros par part, l'élève doit s'acquitter du montant maximum de droits de scolarité (soit 14 270 euros en master auxquels s'ajoutent 1 500 euros de frais d'inscription dans la PCA).

21. Le test de Kolmogorov-Smirnov conduit à accepter l'hypothèse de similitude des deux distributions.

- celles ayant payé des droits de scolarité inférieurs à la médiane (calculée hors cas de droits de scolarité nuls).
- Les personnes n'ayant pas perçu de bourse Crous et ayant acquitté des droits de scolarité supérieurs à la médiane sont considérées comme issues d'un milieu social favorisé.

A partir de la variable ainsi construite, la population des préparationnaires se compose d'environ un quart de personnes issues d'un milieu social modeste, de 40 % d'origine sociale intermédiaire et de 36 % d'origine favorisée. Cette répartition est similaire pour les femmes et les hommes (tableau 2).

**Tableau 2. Répartition des préparationnaires selon leur origine sociale**

Origine sociale	Effectif	En pourcentage		
		Total	Femmes	Hommes
modeste	702	24.0	25.4	22.9
intermédiaire	1176	40.2	39.4	40.8
favorisée	1048	35.8	35.2	36.3

Note : On compte 39 personnes pour lesquelles les informations ne sont pas disponibles. Les différences de pourcentage entre femmes et hommes ne sont pas statistiquement significatives. Source : EGALE, cohortes 2016-2020

Enfin, nous repérons l'origine territoriale des préparationnaires à partir de l'information relative au département dans lequel l'individu a passé son baccalauréat. Les préparationnaires ayant passé leur baccalauréat à Paris représentent 17,5 % des élèves de la PCA de Sciences Po<sup>22</sup> contre environ 4 % des bacheliers en population générale (Insee [2018]).

## 2. De l'année préparatoire à l'admission au concours de l'Éna

### 2.1. Qui envisage de candidater ?

La détermination et l'ambition des élèves sont changeantes : durant leurs études, certains peuvent ne pas s'engager dans une voie visant explicitement le concours externe de l'Éna et finalement s'orienter vers la prépara-

22. Deux autres origines territoriales se détachent, les Yvelines et les Hauts-de-Seine. Les personnes issues de ces départements représentent respectivement 6,3 % et 5,8 % des préparationnaires, elles sont donc beaucoup moins représentées que les parisiens parmi les préparationnaires de la PCA de Sciences Po.

tion de ce concours, tandis que d'autres pouvaient sembler déterminés mais renoncent à le préparer. Or dans la base de données EGALE, nous n'observons que les personnes inscrites dans la PCA et nous ne disposons pas d'informations relatives à l'inscription à d'autres concours que celui de l'Éna. Ainsi, nous ne connaissons pas l'ensemble des choix d'orientation. Nous ne pouvons donc pas vérifier que les élèves du master *Politiques publiques* spécialité *Administration publique* s'inscrivent plus fréquemment que les autres dans la PCA. Néanmoins, étant donné que ce master est affiché par Sciences Po comme étant la voie principale pour s'orienter vers le concours de l'Éna, les élèves de Sciences Po ayant l'ambition dès le master 1 d'entrer à l'Éna choisissent probablement cette voie, même si ce n'est pas la seule et même si tous les élèves empruntant cette voie ne se destinent pas à passer le concours de l'Éna. Le choix de ce master associé à cette spécialité peut ainsi être utilisé pour repérer une aspiration et une préparation précoces au concours de l'Éna. Nous désignons ce parcours comme étant la « voie principale » à Sciences Po pour préparer le concours de l'Éna. En effet, parmi les élèves de la PCA passés par la voie principale s'inscrivent plus souvent au concours de l'Éna que ceux ayant suivi un autre parcours. Toutefois, au sein de cette voie, certains ont renoncé ou aspiraient dès le master 1 à présenter une autre école de la fonction publique. Inversement, des élèves ayant emprunté une autre voie et qui donc ne souhaitaient probablement pas tenter le concours de l'Éna durant leur master 1, ont revu leurs aspirations en cours de cursus et se sont finalement engagés dans cette voie.

Les femmes et les personnes d'origine sociale modeste se détournent plus souvent du concours de l'Éna ou envisagent moins souvent de le passer, y compris lorsqu'elles ont emprunté la voie principale. *A contrario*, les hommes et les personnes d'origine sociale favorisée candidatent plus souvent au concours de l'Éna même après un parcours qui n'est pas le parcours classique de préparation du concours. Si nous ne pouvons pas connaître les aspirations des élèves mieux que les élèves eux-mêmes, l'analyse statistique indique que les décisions d'orientation s'inscrivent dans un ensemble de contraintes et de normes qui joue différemment selon l'origine sociale et le genre. Ainsi, les taux d'inscription à l'Éna varient fortement selon la voie empruntée mais aussi selon le genre et l'origine sociale. Le renoncement et l'ambition semblent être façonnés par les normes de genre combinées à l'origine sociale.

Pour documenter ce processus nous examinons le profil des personnes qui s'inscrivent au concours de l'Éna parmi les élèves de la PCA. 45 % des femmes candidatent au concours de l'Éna l'année de leur PCA contre 58 % des hommes. Les hommes préparationnaires ont ainsi 1,68 [1,45 ; 1,95] fois plus de chances de s'inscrire au concours externe de l'Éna que les femmes. On observe également des différences selon l'origine sociale puisque les personnes issues d'un milieu social favorisé ont 2,4 [1,96 ; 2,93] fois plus de chance de s'inscrire au concours que celles issues d'un milieu social modeste : 61 % des personnes de milieu social favorisé candidatent contre seulement 40 % pour celles issues d'un milieu social modeste. Les écarts sont encore plus prononcés lorsque l'on croise genre et origine sociale. Les femmes issues d'un milieu social modeste sont nettement moins enclines à candidater au concours de l'Éna que les autres catégories sociales : seules

30 % d'entre elles tentent le concours l'année de leur PCA alors que 48 % des hommes de cette même catégorie sociale s'inscrivent au concours, et 55,5 % des femmes issues d'un milieu social favorisé.

Les différences de comportement selon le genre et l'origine sociale peuvent aussi dépendre de l'année durant laquelle l'individu candidate au concours. Nous comparons le profil des élèves inscrits dans la PCA lors de leur 5<sup>ème</sup> année d'étude (soit en master 2) et ceux inscrits lors de leur 6<sup>ème</sup> année (soit avec une année supplémentaire d'étude). Il est plus difficile de réussir le concours de l'Éna au terme de la 5<sup>ème</sup> année d'étude en menant en parallèle sa dernière année de master et la PCA qu'au terme d'une 6<sup>ème</sup> année d'étude consacrée entièrement à la préparation du concours. Dans le premier cas, tenter l'Éna augmente la charge de travail durant le master 2, mais n'augmente pas le nombre d'années d'étude. Il s'agit d'une opportunité relativement peu coûteuse de concourir pour entrer à l'Éna pour les personnes d'origine sociale modeste, qui ont plus de difficultés à financer leurs études que les autres. Dans le second cas, l'année de PCA permet de préparer le concours de façon intensive, mais cela exige cette année supplémentaire d'étude qu'il faut pouvoir financer. Les élèves qui bénéficient d'un soutien matériel familial se trouvent dans une situation plus favorable pour préparer le concours. La contrainte financière peut donc façonnner les stratégies de préparation entre les élèves qui se focalisent sur le concours de l'Éna en sachant qu'ils pourront retenter ou revoir leur stratégie l'année suivante en cas d'échec et ceux qui vont s'efforcer d'assurer un résultat dès la première année en se préparant à plusieurs concours administratifs afin de minimiser les risques et de disposer d'une option s'ils ne devaient pas être admis à l'Éna.

Enfin, les préparationnaires ayant passé leur baccalauréat à Paris ont 1,42 [1,16 ; 1,73] fois plus de chance que les autres de s'inscrire au concours externe de l'Éna. Cette caractéristique est corrélée avec le niveau de revenu ou à la PCS ménage auquel est rattaché l'élève : les élèves parisiens représentent un quart des préparationnaires issus de milieux sociaux favorisés, contre 18 % de ceux d'origine sociale intermédiaire et seulement 8 % de ceux d'origine sociale modeste.

Ces statistiques concernent uniquement l'inscription au concours de l'Éna au terme de l'année de PCA, et non l'ensemble des candidatures de chaque individu. Or, certaines personnes présentent plusieurs fois le concours durant leur parcours en se réinscrivant dans la PCA ou en dehors de la PCA. Pour évaluer le nombre de fois où un individu s'inscrit au concours de l'Éna au cours de son cursus, nous calculons le nombre d'inscriptions sur la période 2016-2020 pour la cohorte inscrite en PCA durant l'année scolaire 2016-2017, en excluant du calcul les personnes qui ne se sont jamais inscrites au concours de l'Éna sur cette période. Ce nombre a été ajusté en tenant compte de l'information issue de l'enquête de l'Éna demandant aux candidats s'ils s'étaient déjà inscrits auparavant. La cohorte 2016-2017 est la seule cohorte pour laquelle nous observons *a priori* l'ensemble des candidatures. Les femmes ont candidaté en moyenne 1,74 fois contre 1,85 pour les hommes. Les personnes d'origine sociale modeste ont candidaté en moyenne 1,7 fois contre 1,89 pour les personnes issues d'un milieu social favorisé. Le coût d'une année d'étude supplémentaire de préparation au

concours peut dissuader celles qui ne bénéficient pas d'un soutien financier à se présenter plusieurs fois au concours externe<sup>23</sup>. De nouveau, l'écart est plus prononcé lorsque l'on croise genre et origine sociale : les femmes d'origine sociale modeste s'inscrivent en moyenne 1,62 fois au concours de l'Éna tandis que les hommes de même milieu social s'y inscrivent 1,74 fois et les personnes d'origine sociale favorisée candidatent davantage avec 1,83 fois pour les femmes et 1,93 pour les hommes. Le genre contribue donc également à façonner les ambitions professionnelles. L'estimation un modèle logistique dans lequel la variable dépendante est la probabilité de s'inscrire au concours confirme que les hommes sont plus enclins à s'inscrire au concours que les femmes (annexe A.1., tableau 6).

Pour analyser les performances au concours externe de l'Éna des différentes catégories sociales, l'échantillon est restreint aux élèves de la PCA qui s'inscrivent effectivement au concours de l'Éna. Ce groupe est plus homogène en matière d'aspirations et de projets professionnels, et donc de préparation à ce concours spécifique. La composition en matière d'origine sociale des élèves de la PCA inscrits au concours externe de l'Éna est comparée à celle des autres candidats à partir de l'enquête réalisée par l'Éna auprès des personnes inscrites au concours. Les personnes d'origine sociale favorisée sont surreprésentées parmi les élèves de Sciences Po relativement aux autres candidats : 43,4 %<sup>24</sup> déclarent être issus d'un ménage composé de cadres contre 32,9 % pour les autres candidats<sup>25</sup> (annexe A.2., tableau 7).

## 2.2. Les résultats aux épreuves d'admissibilité et d'admission

Nous comparons la distribution des notes aux épreuves d'admissibilité et d'admission des femmes et des hommes, puis des préparationnaires selon leur origine sociale.

L'étape d'admissibilité est la plus sélective : seuls 16 % des préparationnaires de Sciences Po sont admissibles (soit 248 personnes sur les cinq cohortes observées). Au terme de leur année de PCA, les hommes ont 1,24 [0,93 ; 1,68] fois plus de chances d'être admissibles que les femmes. Les personnes d'origine sociale favorisée ont 1,85 [1,19 ; 2,94] fois plus de chances d'être admissibles que celles d'origine sociale modeste. S'agissant de l'origine territoriale, on constate que les Parisiens ont 1,63 [1,18 ; 2,25] fois plus de chances d'être admissibles au concours externe de l'Éna que les autres préparationnaires. Les résultats sont précisés à partir de la note totale

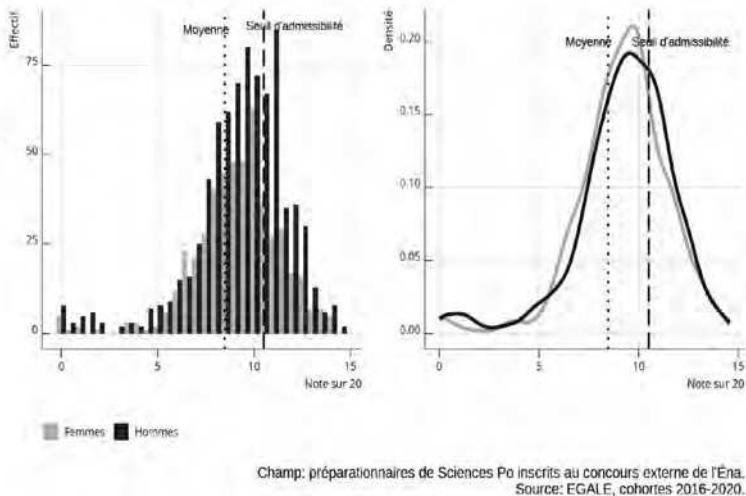
23. En revanche, il peut favoriser le choix stratégique d'entrer immédiatement dans la fonction publique et de tenter le concours interne, qui apparaît moins inégal de ce point de vue.

24. Ce résultat est cohérent avec les données administratives de Sciences Po, qui indiquent que parmi les préparationnaires inscrits au concours de l'Éna, 46,3 % sont issus d'un ménage composé de cadres.

25. Le taux de non réponse est très élevé puisque 56 % des élèves issus de Sciences Po et 63 % des autres candidats n'ont pas renseigné cette question.

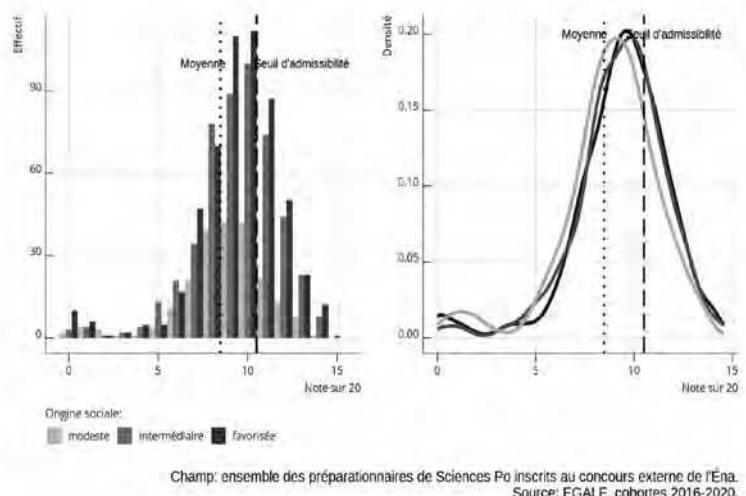
obtenue aux épreuves écrites du concours. Le graphique 1 montre que les hommes ont un léger avantage et obtiennent plus souvent des notes supérieures au seuil d'admissibilité. Le graphique 2 indique un désavantage pour les personnes d'origine sociale modeste relativement aux autres.

**Graphique 1. Distribution de la note totale obtenue aux épreuves écrites d'admissibilité selon le genre**



Champ: préparationnaires de Sciences Po inscrits au concours externe de l'ENA.  
Source: EGALÉ, cohortes 2016-2020.

**Graphique 2. Distribution de la note totale obtenue aux épreuves écrites d'admissibilité selon l'origine sociale**

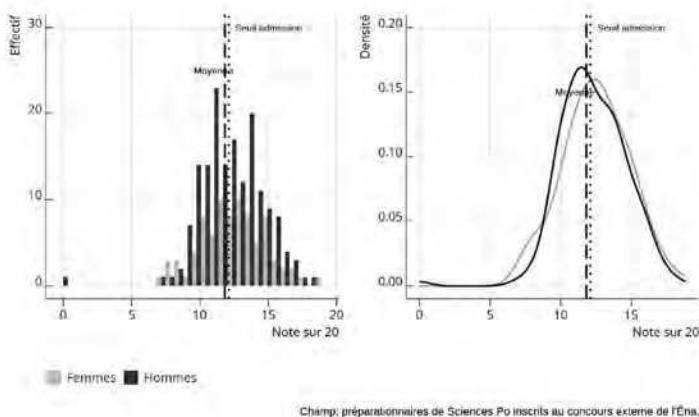


Champ: ensemble des préparationnaires de Sciences Po inscrits au concours externe de l'ENA.  
Source: EGALÉ, cohortes 2016-2020.

L'analyse des résultats par matière permet de comparer les performances des différentes catégories sociales aux différentes épreuves écrites. Les hommes ont un avantage à l'écrit en *finances publiques* et *questions contemporaines* relativement aux femmes<sup>26</sup>. S'agissant de l'origine sociale, le détail des notes obtenues aux différentes épreuves écrites montre que les personnes d'origine sociale favorisée ont de meilleures notes que celles d'origine sociale modeste, à l'exception notable de l'épreuve de *questions sociales*<sup>27</sup>.

L'étape d'admission est moins sélective que la précédente : parmi les préparationnaires de Sciences Po, 48,8 % des admissibles sont admis au terme des épreuves orales<sup>28</sup>. En raison du faible nombre de lauréats, les marges d'erreurs des *odds ratios* sont élevées<sup>29</sup>. La distribution de la note totale obtenue à l'oral est représentée sur le graphique 3 pour les femmes et les hommes et sur le graphique 4 pour les individus selon l'origine sociale. La faiblesse des effectifs pour le passage de l'admission ne permet pas de conclure sur un avantage qu'aurait un groupe sur un autre<sup>30</sup>.

**Graphique 3. Distribution de la note totale obtenue aux épreuves orales d'admission selon le genre**



Champ: préparationnaires de Sciences Po inscrits au concours externe de l'ENA.  
Source: EGALÉ, cohortes 2016-2020.

26. Pour ces deux matières, ainsi que pour la note totale obtenue à l'écrit, le test de Kolmogorov-Smirnov conduit à rejeter l'hypothèse de similitude des deux distributions.

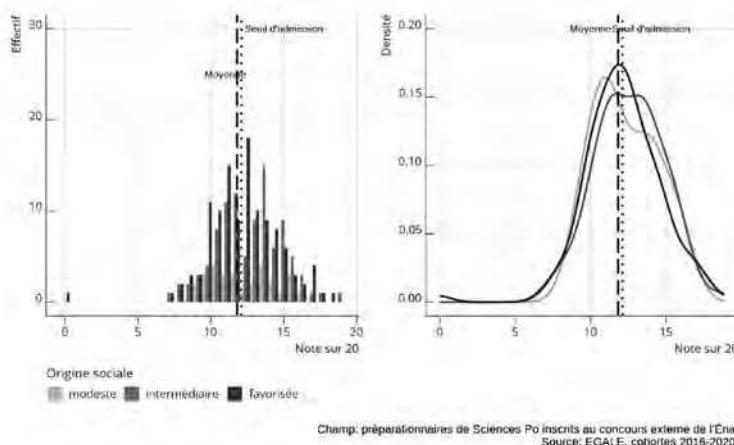
27. L'épreuve de *questions sociales* est la seule pour laquelle le test de Kolmogorov-Smirnov conduit à accepter l'hypothèse de similitude des deux distributions.

28. Dans la base de données EGALÉ, nous identifions 153 personnes admises étant passées par la PCA de Sciences Po (soit 72 % des lauréats). Toutefois, nous ne disposons des informations nécessaires à l'analyse statistique que pour 121 d'entre elles.

29. Les hommes ont 0,75 [0,43 ; 1,31] chances d'être admis contre 1 chance pour les femmes. Les personnes d'origine sociale favorisée ont perdu leur avantage relativement aux personnes d'origine sociale modeste, ces dernières ayant 1,01 [0,42 ; 2,49] plus de chances d'être admises que les premières.

30. Le test de Kolmogorov-Smirnov conduit à accepter l'hypothèse de similitude des distributions de la note totale obtenue à l'oral qu'il s'agisse de la comparaison entre femmes et hommes ou selon l'origine sociale.

**Graphique 4. Distribution de la note totale obtenue aux épreuves orales d'admission selon l'origine sociale**



### 3. Estimation du degré de préparation des candidats

#### 3.1. Entraînement et niveau atteint par matière

Les écarts de performance aux épreuves écrites anonymes entre catégories sociales peuvent refléter une différence de niveau du fait d'une moindre préparation ou d'une moindre motivation. Une préparation moins assidue peut s'expliquer par une plus grande dispersion des efforts en raison d'investissements dans d'autres concours ou encore venir de différences de confiance en soi ou d'une conviction moindre d'être légitime dans ce concours spécifique. Si nous n'observons pas directement ces facteurs, nous pouvons néanmoins les déduire, même de façon imparfaite, une fois que les autres facteurs ont été pris en compte. Pour les épreuves écrites d'admissibilité, nous évaluons le degré d'entraînement et le niveau atteint par les préparationnaires au moment où ils et elles candidatent au concours. Le nombre de galops passés et la note obtenue permettent d'évaluer le degré d'entraînement et le niveau atteint par chaque individu au terme de son année préparatoire pour chaque matière des épreuves écrites du concours. L'entraînement par matière est mesuré en nombre de galops passés dans la matière durant la PCA. La variable *niveau relatif* par matière permet d'approximer le niveau individuel obtenu dans chaque matière durant la PCA. Ce niveau est calculé en utilisant la moyenne des notes que l'individu a obtenu aux galops qu'il a passé. Pour tenir compte des différences entre la distribution des notes au sein de la PCA et celle observée aux

épreuves du concours de l'Éna, nous avons recalibré la dispersion des notes dans chacune des matières sur la dispersion observée au concours de l'Éna en multipliant pour chaque individu la moyenne obtenue aux galops pour chaque matière par le rapport entre l'écart-type des notes observées au concours de l'Éna et l'écart-type des notes observées dans la PCA pour la matière en question. Nous obtenons ainsi le *niveau relatif* dans chaque matière que l'individu atteint au terme de l'année de PCA relativement aux autres préparationnaires et à l'ensemble des candidats. Le *niveau relatif* par matière est mesuré par une note sur 20.

Il est possible que le rendement et l'intensité de l'entraînement durant l'année préparatoire diffère d'une matière à l'autre. Pour prendre en compte la spécificité de chaque matière, nous estimons un modèle de régression linéaire dans lequel la variable dépendante est la note obtenue à l'épreuve écrite du concours pour chaque matière, et les variables explicatives sont :

- le *genre* ;
- l'*origine sociale* mesurée par une variable en trois modalités construite à partir du montant de droits payés et le statut de boursier ;
- l'interaction entre le *genre* et l'*origine sociale* ;
- l'*entraînement* propre à la matière mesuré par le nombre de galops passés durant l'année préparatoire ;
- le *niveau relatif* atteint dans la matière mesuré par une note sur 20 ;
- le *rang de la candidature* qui correspond au nombre de tentatives au concours externe.

Tableau 3. Note sur 20 obtenue à l'épreuve écrite de ...

	économie	droit pu.	q.sociales	q.contemp.	fi.pu.
Genre (réf. Femme)	- 0.07 (0.26)	0.22 (0.25)	- 0.18 (0.25)	0.10 (0.26)	0.26 (0.27)
Ori. soc. modeste (réf. favorisée)	- 0.19 (0.29)	- 0.16 (0.28)	- 0.32 (0.28)	- 0.56* (0.29)	- 0.37 (0.31)
Ori. soc. inter. (réf. favorisée)	- 0.30 (0.42)	- 1.01** (0.40)	- 0.29 (0.42)	- 1.04*** (0.40)	- 0.81* (0.46)
Rg candidature	0.18* (0.10)	0.35*** (0.09)	0.22** (0.10)	0.39*** (0.10)	0.33*** (0.10)
Niv. éco.	0.35*** (0.04)				
Ent. éco.	0.24*** (0.06)				
Niv. droit pu.		0.30*** (0.03)			
Ent. droit pu.		0.39*** (0.07)			
Niv. q.soc.			0.30*** (0.04)		
Ent. q.soc.			0.13* (0.07)		
Niv. q.cont.				0.16*** (0.04)	
Ent. q.cont.				0.34*** (0.07)	
Niv. fi.pu.					0.31*** (0.03)
Ent. fi.pu.					0.30*** (0.08)
Ori. soc. modeste × genre	0.13 (0.38)	- 0.10 (0.37)	0.44 (0.37)	0.70* (0.38)	0.36 (0.41)
Ori. soc. inter. × genre	0.18 (0.53)	0.86* (0.50)	0.14 (0.52)	0.79 (0.51)	0.69 (0.57)
Constant	4.73*** (0.47)	3.73*** (0.48)	5.97*** (0.50)	7.36*** (0.50)	5.54*** (0.43)
Observations	951	993	989	974	897
R <sup>2</sup>	0.11	0.14	0.08	0.08	0.15
Adjusted R <sup>2</sup>	0.11	0.13	0.07	0.07	0.15
Residual Std. Error	2.66	2.60	2.64	2.66	2.74
F Statistic	15.11***	19.77***	10.21***	10.29***	20.16***

Note : \* p < 0.1 ; \*\* p < 0.05 ; \*\*\* p < 0.01

Lecture : en économie, une candidature supplémentaire conduit à un gain de 0,18 point sur la note obtenue au concours dans cette matière.

Champ : préparationnaires de Sciences Po inscrits au concours externe de l'Éna.

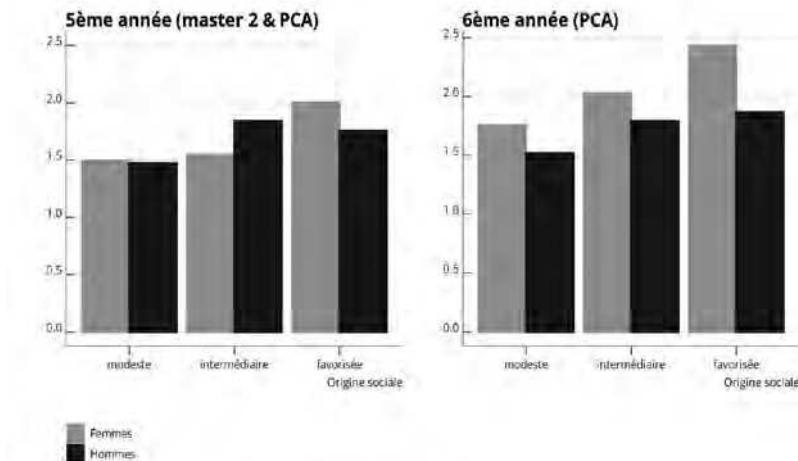
Source : EGALÉ, cohortes 2016-2020.

Le tableau 3 donne les résultats des régressions pour chaque matière. Comme attendu, dans chacune des matières, le *niveau relatif* atteint au terme de la PCA, l'*entraînement* (mesuré par le nombre de galops passés) et le fait d'avoir candidaté précédemment jouent positivement sur le résultat obtenu à l'épreuve écrite correspondante, en particulier pour celle de *questions contemporaines* (candidater une fois de plus au concours procure un gain de 0,39 point dans cette matière toutes choses égales par ailleurs). Les coefficients associés au genre ne sont pas statistiquement significatifs. On observe toutefois une tendance en faveur des femmes, toutes choses égales par ailleurs, dans les épreuves d'économie et de questions sociales, tandis que les hommes présentent un avantage en droit public, questions contemporaines et finances publiques. Par ailleurs, les candidats issus de milieux sociaux modestes obtiennent des résultats inférieurs en droit public, en questions contemporaines, et dans une moindre mesure en finances publiques. Enfin, l'interaction entre le genre et l'origine sociale n'est pas significative, à l'exception de l'épreuve de droit public et de questions contemporaines, où elle semble jouer un rôle.

### 3.2. Degré d'entraînement général

Nous construisons une variable synthétique permettant de mesurer le degré d'entraînement pour l'ensemble du concours. Afin de prendre en compte le différentiel de rendement de l'entraînement selon la matière, nous pondérons la moyenne des entraînements dans chaque matière par le gain que procure cet entraînement sur la note obtenue à l'épreuve du concours dans la matière en question. Ce rendement correspond au coefficient de la variable *entraînement* estimé dans la régression de la note obtenue au concours de l'Éna pour chaque matière (tableau 3). La variable synthétique du degré d'entraînement au concours de l'Éna correspond ainsi à la moyenne du nombre de galops passés dans chaque matière pondérée par le rendement de l'entraînement propre à chaque matière. Ce *degré entraînement général* s'interprète comme un score de préparation générale durant l'année préparatoire. Le *degré d'entraînement général* diffère selon le genre et l'origine sociale. Pour une 5<sup>ème</sup> année dans le diplôme, c'est-à-dire le master 2, les hommes de milieu social intermédiaire se préparent davantage que leurs homologues femmes : ils ont un score d'entraînement général de 1,84 contre 1,55 pour les femmes de même origine sociale. En revanche, parmi les personnes d'origine sociale favorisée, les femmes se préparent en moyenne plus assidûment que les hommes avec un score de 2 contre 1,75 pour les hommes de même origine sociale. Pour une 6<sup>ème</sup> année dans le diplôme, c'est-à-dire une année préparatoire après le master 2, les femmes s'entraînent davantage que les hommes quel que soit le milieu social et les personnes d'origine sociale favorisée s'entraînent plus que les autres.

**Graphique 5. Degré d'entraînement général (mesuré par score) parmi les préparationnaires inscrits au concours de l'Éna selon le genre, l'origine sociale et l'année dans le diplôme**



Champ: préparationnaires de Sciences Po inscrits au concours de l'Éna.  
Source: EGALÉ, cohortes 2016-2020

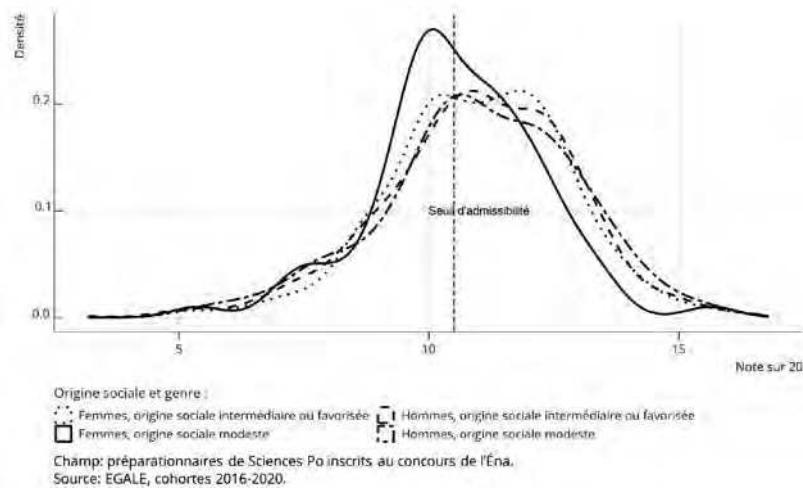
### 3.3. Niveau général atteint

Pour mesurer le niveau général atteint par les élèves au terme de leur année de préparation, nous construisons une variable *niveau relatif général* qui correspond à la moyenne des *niveaux relatifs* par matière pondérée par les coefficients retenus au concours de l'Éna : soit 4 pour les épreuves de *droit public*, d'*économie*, de *questions contemporaines*, de *questions sociales*, et 3 pour l'épreuve de *finances publiques*. Le *niveau général* est ramené à une note sur 20. Le graphique 6 montrent les distributions du *niveau général* obtenu au terme de l'année de PCA selon le genre et l'origine sociale. Les distributions du *niveau général* des femmes hors celles d'origine sociale modeste et celles des hommes quelle que soit leur origine sociale, sont similaires<sup>31</sup>. Les femmes d'origine sociale modeste ont en revanche un *niveau général* plus faible que les autres groupes. Ces variables captent l'effet de stratégies différentes en matière de préparation de concours, y compris sur la population homogène des personnes inscrites au concours de l'Éna. En effet, parmi celles-ci,

31. Le test de Kolmogorov-Smirnov conduit à accepter l'hypothèse de similitude des deux distributions.

certaines ne vont tenter que ce seul concours et d'autres vont y ajouter (et donc préparer) d'autres concours. Or, ces différences de stratégie semblent liées au genre et à l'origine sociale : les choix d'orientation des femmes d'origine sociale modeste diffèrent de ceux des autres catégories, ce qui se traduit par un niveau de préparation au concours de l'Éna plus faible<sup>32</sup>.

**Graphique 6. Distribution du niveau général des préparationnaires inscrits au concours externe de l'Éna**



Les deux variables *degré d'entraînement général* et *niveau général* ne prennent en compte que les matières correspondant au concours de l'Éna et mesurent donc un degré d'entraînement et un niveau atteint pour ce concours en particulier. Or les épreuves diffèrent selon les concours administratifs auxquels prépare la PCA. Le *niveau général* reflète donc en partie une stratégie de préparation aux concours : certains se concentrent sur les matières propres au concours de l'Éna et d'autres se dispersent en préparant d'autres matières pour d'autres concours et passent moins de galops spécifiques au concours de l'Éna, ce qui explique un degré d'entraînement plus faible. Ces différentes stratégies de concours affectent *in fine* le *niveau général* atteint pour le concours de l'Éna.

32. En élargissant la focale à l'ensemble des préparationnaires (y compris les personnes non inscrites au concours de l'Éna), la distribution du *niveau relatif général* des femmes apparaît légèrement inférieure à celle des hommes, ce qui confirme que les différences de stratégie influencent le niveau et le degré de préparation : une partie de ces femmes ne tentent pas le concours de l'Éna et ne s'y préparent pas spécifiquement. En conséquence leur niveau de préparation à ce concours est plus faible.

## 4. Analyse statistique de la réussite au concours

### 4.1. Probabilité d'admissibilité

Afin de déterminer les facteurs explicatifs de la réussite au concours externe de l'Éna toutes choses égales par ailleurs, nous estimons un modèle logistique dans lequel la variable dépendante est la probabilité d'être admissible. Les variables explicatives sont :

- le *genre*, (modèles a1 à a3) ;
- l'*origine sociale* mesurée par une variable en trois modalités construite à partir du montant moyen de droits payés durant la scolarité à Sciences Po et le statut de boursier, (modèles a1 à a3) ;
- l'interaction entre le *genre* et l'*origine sociale*, (modèle a3) ;
- le *rang de la candidature* qui correspond au nombre de tentatives au concours externe, (modèles a1 à a3) ;
- le *département de passage du bac* (Paris ou autres départements), (modèles a1 à a3) ;
- l'*entraînement* général à l'écrit, (modèles a2 et a3) ;
- le *niveau général* à l'écrit, (modèles a2 et a3) ;

A caractéristiques identiques, une personne ayant tenté le concours une fois de plus qu'une autre a 1,34 fois plus de chances d'être admissible (tableau 4, modèle a3). Les personnes ayant passé leur baccalauréat à Paris ont 1,58 fois de plus chance d'être admissibles que les autres (tableau 4, modèle a3), ce qui semble confirmer un avantage des Parisiens relativement aux autres préparationnaires de Sciences Po<sup>33</sup>. Enfin, la probabilité d'être admissible augmente avec le niveau général et le degré d'entraînement. Le niveau général constitue un bon prédicteur de l'admissibilité, suggérant que les résultats obtenus au cours de l'année de préparation traduisent un niveau de compétence conforme aux exigences du concours. De même, le degré d'entraînement général s'avère également prédictif de l'admissibilité, en tant qu'indicateur du degré de concentration de la préparation spécifiquement orientée vers le concours de l'Éna.

33. En élargissant l'origine territoriale aux Yvelines et Hauts-de-Seine (qui sont les deux autres départements relativement bien représentés), l'effet de l'origine territoriale dans la régression disparaît.

**Tableau 4. Résultats (odds ratios) de la régression logistique de la probabilité d'admissibilité au concours externe de l'Éna présentés**

	Modèle a1	Modèle a2	Modèle a3
Genre (réf. Femme)	1.24 (0.19)	1.31 (0.21)	0.96 (0.22)
Ori. soc. modeste (réf. favorisée)	0.56*** (0.12)	0.74 (0.18)	0.39** (0.19)
Ori. soc. inter. (réf. favorisée)	0.84 (0.13)	0.87 (0.15)	0.64 (0.18)
Rang de la candidature	1.55*** (0.11)	1.33*** (0.11)	1.34*** (0.11)
Départ. du bac (réf. hors Paris)	1.54*** (0.25)	1.57** (0.28)	1.58** (0.29)
Degré entraînement		1.30*** (0.08)	1.30*** (0.08)
Niveau général		1.51*** (0.08)	1.50*** (0.08)
Ori. soc. modeste × genre			2.51* (1.38)
Ori. soc. inter. × genre			1.67 (0.59)
Constant	0.08*** (0.02)	0.001*** (0.0004)	0.001*** (0.0005)
Observations	1,519	1,256	1,256
Log Likelihood	– 641.01	– 526.13	– 524.12
Akaike Inf. Crit.	1,294.01	1,068.26	1,068.25

Note : \* p < 0.1 ; \*\* p < 0.05 ; \*\*\* p < 0.01

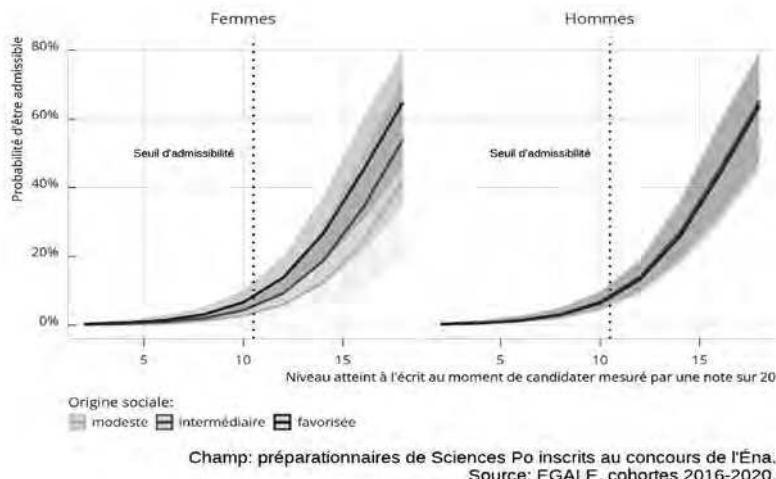
Lecture : les hommes ont 1,24 fois plus de chance d'être admissible que les femmes (modèle a1).

Champ : préparationnaires de Sciences Po inscrits au concours externe de l'Éna.

Source : EGALE, cohortes 2016-2020.

L'interaction entre le genre et l'origine sociale modeste versus favorisée est significative (modèle a3). Pour faciliter la lecture de ces résultats, le graphique 7 donne la probabilité d'être admissible prédite par le modèle a3 en fonction du niveau atteint, pour une première candidature, une personne n'ayant pas passé son baccalauréat à Paris, ayant le *niveau d'entraînement moyen*. Les chances d'admissibilité des hommes sont similaires quelle que soit leur origine sociale. Les femmes d'origine sociale favorisée ont une probabilité d'admissibilité comparable à celles des hommes, puis celle-ci diminue à mesure que l'origine sociale devient plus modeste, l'écart entre la probabilité d'être admissible pour les femmes appartenant aux deux catégories sociales opposées (origine sociale favorisée versus modeste) est significatif. Toutes choses égales par ailleurs, en particulier à niveau atteint comparable, les femmes issues d'un milieu social modeste ont moins de chances d'être admissibles au concours externe de l'Éna que les personnes appartenant aux autres catégories sociales, et ceci bien que les épreuves écrites soient anonymes.

**Graphique 7. Probabilité prédite d'être admissible selon le genre et l'origine sociale en fonction du niveau de préparation aux épreuves écrites pour une 1<sup>ère</sup> candidature, un niveau d'entraînement moyen, une personne n'ayant pas passé son baccalauréat à Paris (modèle a3)**



## 4.2. Probabilité d'admission

Une fois passée l'admissibilité, les candidats ont à peu près une chance sur deux d'être admis. En moyenne, une personne admissible a obtenu une note globale de 12.1/20 à l'écrit avec un écart-type de 0.9 et une note globale de 12.4/20 à l'oral avec un écart-type de 2.4. La performance aux épreuves orales pèse donc à peu près autant que celle aux épreuves écrites, mais la notation est plus tranchée. Nous ne disposons pas d'information relatives

aux compétences des préparationnaires à l'oral. Durant l'année de PCA, les élèves passent quelques galops à l'écrit sur les matières passées à l'oral au concours (en *questions européennes* et *questions internationales*), mais ces notes se révèlent être de mauvais proxy pour les résultats aux oraux du concours. Nous ne pouvons donc pas reproduire l'exercice réalisé sur les épreuves orales. En outre, les épreuves orales ne sont pas anonymes, il est donc impossible de distinguer ce qui dans le résultat final est dû à la performance relative des candidats ou à la volonté du jury d'équilibrer la représentation du corps social parmi les lauréats ou au contraire ce qui est dû à des biais cognitifs qui pourraient influencer leur jugement au détriment de certaines catégories sociales.

Afin de compléter l'analyse des conditions d'entrée à l'Éna, nous estimons un modèle logit portant sur la probabilité d'intégrer l'école pour l'ensemble des préparationnaires de la PCA inscrits au concours. Les résultats de la régression sont présentés dans le tableau 5. La faible taille de l'échantillon aux abords du seuil d'admission réduit la significativité statistique des résultats et réduit les possibilités d'interprétation (graphique 8).

**Tableau 5. Résultats (odds ratios) de la régression logistique de la probabilité d'intégrer l'Éna par le concours externe**

	Modèle b1	Modèle b2	Modèle b3
Genre (réf. Femmes)	1.01 (0.20)	1.01 (0.21)	0.65 (0.20)
Ori. soc. modeste (réf. favorisée)	0.59* (0.19)	0.76 (0.26)	0.43 (0.27)
Ori. soc. inter. (réf. favorisée)	1.13 (0.23)	1.12 (0.25)	0.70 (0.25)
Rang de la candidature	1.30*** (0.13)	1.03 (0.11)	1.04 (0.12)
Départ. du bac (réf. hors Paris)	1.29 (0.29)	1.14 (0.28)	1.14 (0.28)
Degré entraînement		1.31*** (0.10)	1.31*** (0.10)
Niveau général		1.68*** (0.12)	1.67*** (0.12)
Ori. soc. modeste × genre			2.46 (1.87)
Ori. soc. inter. × genre			2.22* (1.02)
Constant	0.05*** (0.01)	0.0001*** (0.0001)	0.0001*** (0.0001)
Observations	1,521	1,258	1,258
Log Likelihood	– 405.85	– 332.71	– 330.91
Akaike Inf. Crit.	823.71	681.43	681.82

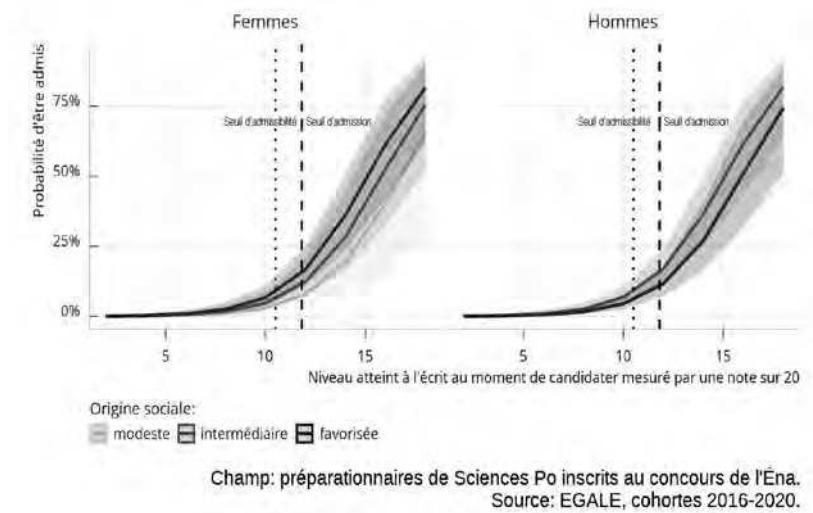
Note : \* p < 0.1 ; \*\* p < 0.05 ; \*\*\* p < 0.01

Lecture : les ind. d'origine sociale modeste ont 0,59 chance d'être admis contre 1 pour ceux d'origine sociale favorisée (modèle b1).

Champ : préparationnaires de Sciences Po inscrits au concours externe de l'Éna.

Source : EGALE, cohortes 2016-2020.

**Graphique 8. Probabilité prédictive d'intégrer l'Éna selon le genre et l'origine sociale en fonction du niveau de préparation aux épreuves écrites (modèle b3)**



## 5. Discussion des résultats

Les statistiques descriptives révèlent un phénomène de déperdition progressive : à mesure que l'on avance dans les étapes menant à l'intégration de l'Éna, la proportion de femmes, et plus encore celle des femmes issues de milieux populaires, diminue. Elles sont moins nombreuses à choisir la spécialité *Administration publique* en master à Sciences Po, moins nombreuses à s'inscrire dans la PCA, moins nombreuses à s'inscrire au concours de l'Éna, et enfin, moins nombreuses à être admissibles. En revanche, le passage de l'admissibilité à l'admission ne renforce pas leur sous-représentation.

S'il y a bien une lente féminisation de l'Éna, celle-ci s'effectue principalement par le haut de la pyramide sociale, inversement le processus de diversification sociale passe principalement par les hommes. Ce phénomène fait écho à celui de *leaky pipeline*. Cette métaphore du « pipeline qui fuit » décrit la manière dont les femmes sont progressivement sous-représentées aux différentes étapes d'une carrière en sciences, mathématique et ingénierie que cela soit dans le domaine académique (Wickware [1997]) ou plus globalement dans l'ensemble de ces secteurs d'activités (Blickenstaff [2005]). Le constat que les femmes préparationnaires, y compris celles issues d'un milieu social favorisé, s'inscrivent moins que les hommes au concours de l'Éna peut également être rapproché de la littérature portant sur les différences de comportement face à la compétition : les hommes seraient plus

enclins que les femmes à participer à des épreuves compétitives (Niederle and Vesterlund [2011]).

Une fois pris en compte le niveau, l'entraînement, le rang de la candidature, le genre et l'origine sociale, l'analyse statistique montre que « avoir passé son baccalauréat à Paris » constitue un avantage pour les épreuves écrites anonymes du concours. L'avantage des Parisiens au sein d'une prépa parisienne peut être dû au confort que cette proximité géographique leur procure pour suivre leur scolarité à Sciences Po (en terme de logement notamment). Ainsi, il disparaît si l'on ajoute aux bacheliers parisiens les bacheliers des Hauts-de-Seine ou plus largement ceux de l'Île-de-France. Cet avantage peut être dû à des caractéristiques non observables des parisiens. Leur motivation peut être davantage ancrée dans leur parcours, car ils peuvent être informés très en amont de leur cursus des voies permettant d'intégrer l'Éna, ce qui à niveau de préparation égale renforce leur niveau de confiance. Ils peuvent potentiellement bénéficier d'un réseau de personnes connaissant les attendus du concours externe, pouvant leur prodiguer des conseils qui font la différence.

Le résultat central de l'analyse concerne l'interaction entre le genre et l'origine sociale : toutes choses égales par ailleurs, les femmes d'origine sociale modeste réussissent moins bien les épreuves écrites anonymes que les autres catégories. Comment comprendre qu'un tel écart de performance se forme au cours d'épreuves écrites anonymes ? Plusieurs explications non exclusives peuvent être avancées.

L'observation des galops constitue une mesure imparfaite du niveau atteint et de l'entraînement, notamment parce que les élèves sont libres de choisir de passer des galops et quand ils souhaitent les passer durant leur année préparatoire. Certains peuvent faire des impasses et éviter les galops pour lesquels ils sont mal préparés, tandis que d'autres font le choix de s'entraîner systématiquement. Ce biais pourrait être plus marqué pour les femmes d'origine sociale modeste parce qu'elles se prépareraient à un plus grand nombre de concours et qu'elles se projettent moins que les autres au sein de l'Éna ou encore parce qu'elles ne pourraient pas prendre le risque de se focaliser sur ce seul concours. Néanmoins, il est peu probable que cela explique l'entièreté de l'écart de réussite entre catégories sociales.

Comment expliquer alors que les femmes d'origine sociale modeste aient plus de mal à livrer une performance conforme à leur niveau au moment des épreuves réelles ? Il est possible qu'elles se présentent au concours en étant moins confiantes. Le stress peut ainsi affecter leurs performances écrites davantage que les autres catégories. Le concours de l'Éna est à cet égard spécifique du fait de l'enjeu qui lui est associé (en terme de perspectives de carrière qui en résultent). Cette interprétation est cohérente avec la littérature portant sur les écarts de performance entre femmes et hommes. Certains travaux montrent que durant des épreuves très compétitives les hommes obtiennent de meilleurs résultats que les femmes, et que l'inverse se produit lorsque le niveau de compétition se réduit (Ors *et al.* [2013] ; Montolio and Taberner [2021] ; Niederle and Vesterlund [2011] ; Schlosser *et al.* [2019]) ; d'autres travaux montrent que les étudiantes réussissent toujours mieux que les hommes quel que soit le test mais que cet écart disparaît lorsque l'enjeu devient particulièrement élevé ou lorsqu'elles le consi-

dèrent tel (Azmat *et al.* [2016]). Schlosser *et al.* [2019] montrent que ces écarts de performance selon l'enjeu de l'épreuve s'observent également selon l'origine ethnique : les personnes blanches réussissent mieux que les minorités lorsque l'enjeu s'accroît.

Cette moindre performance peut être due à un manque d'assurance ou un sentiment d'illégitimité au moment des épreuves. En effet, la faible représentation des femmes issues de milieux populaires au sein de l'école peut expliquer une plus grande difficulté à s'y projeter et à croire en leurs chances au moment des épreuves anonymes. Elles semblent ne pas bénéficier pas d'une dynamique sociale qui conforteraient leur choix d'intégrer l'Éna. En effet, historiquement, le concours de l'Éna, sans avoir été réservé aux hommes, a été une voie quasi exclusivement masculine vers les plus hautes positions de la fonction publique. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que des femmes investissent réellement l'Éna. Les parents d'origine sociale favorisée ont encouragé leurs filles à poursuivre des études supérieures prestigieuses, dont l'Éna (Favier [2021]). Ces jeunes femmes ont été ainsi soutenues dans ce choix d'orientation par leur environnement familial. Même si, encore aujourd'hui, elles candidatent moins souvent au concours de l'Éna que les hommes. En revanche, lorsqu'elles s'engagent dans cette voie, elles réussissent aussi bien. S'agissant des hommes d'origine sociale modeste, la tendance affichée depuis plusieurs années à promouvoir une diversification de la haute fonction publique en encourageant les personnes issues de milieux populaires à candidater les a encouragés à se présenter au concours de l'Éna et, même s'ils y accèdent moins que les personnes d'origine sociale favorisée, une telle ambition apparaît légitime du fait de la dimension masculine associée au prestige de l'école. En revanche, les femmes issues de milieux populaires, à la différence des hommes issus des mêmes milieux sociaux, ne semblent pas bénéficier de ces dynamiques. Ainsi, renoncent-elles davantage que les autres à candidater, et pour celles qui se lancent, leur chance de réussite est moindre alors qu'elles y sont préparées autant que les autres catégories sociales.

La féminisation des entrées à l'Éna passe donc surtout par le haut de l'échelle sociale et la diversification sociale passe davantage par l'intégration d'hommes d'origine sociale modeste.

## Conclusion

La faible proportion de femmes qui entrent à l'Éna est le fruit d'un long processus en matière d'anticipation, de préparation et de décision de s'inscrire au concours, puis de réussite aux épreuves écrites. Il ressort de nos analyses que ce sont surtout les femmes issues de milieux sociaux défavorisés qui sont éliminées de façon progressive à toutes ces étapes, ce qui contribue à la sous-représentation des femmes et des personnes d'origine sociale modeste parmi les candidats, les admissibles et *in fine* les lauréats. Les femmes d'origine sociale modeste envisagent moins souvent que les autres catégories de tenter le concours externe de l'Éna ou d'en faire leur priorité et se concentrent proba-

blement sur d'autres concours pour lesquels elles estiment qu'elles ont une chance de réussite plus grande dès la première candidature. L'analyse statistique indique que cette catégorie sociale peine à montrer son niveau au moment des épreuves écrites anonymes. Ainsi, l'anonymat d'un concours ne suffit pas toujours à garantir l'égalité des chances.

Comment corriger ces processus défavorables aux femmes d'origine sociale modeste ? Du côté de l'INSP, qui succède à l'Éna, plusieurs mesures peuvent être prises. Il conviendrait de revenir sur la suppression de la limite du nombre de candidatures possibles. En effet, ce sont surtout les hommes d'origine sociale favorisée qui candidatent plusieurs fois, parce qu'ils bénéficient de conditions matérielles qui le leur permettent. Or, sans surprise, le nombre de candidatures accroît significativement les chances d'être admissible. Aussi la suppression de la limite de candidature instaurée en 2021, loin de diversifier la haute fonction publique, pourrait avoir l'effet inverse. Les classes talents ouvertes par l'INSP en 2021, visant à accompagner des candidats issus de milieux populaires, constituent un outil intéressant pour diversifier les profils des lauréats. Ces classes talents pourraient contribuer à renforcer les ambitions des femmes d'origines sociales modestes en les encourageant à s'inscrire au concours de l'INSP et à réduire le sentiment d'illégitimité qu'elles doivent surmonter au moment des épreuves. Enfin, en amont du concours, il faudrait les accompagner plus spécifiquement afin de compenser le manque de soutien qu'elles ont du fait de leur positionnement dans l'espace social. Ainsi du côté de Sciences Po, il conviendrait d'encourager les jeunes femmes issues de milieux sociaux modestes à s'inscrire dans la spécialité *Administration publique* du master *Affaires publiques* et de les accompagner dans ce parcours jusqu'à l'inscription au concours de l'Éna. L'intervention de jeunes femmes énarques auprès de la population étudiante dès le master 1 pourrait encourager les vocations comme l'ont montré des travaux dans d'autres domaines (Porter and Serra [2020] ; Kofoed and McGovney [2019] ; Breda *et al.* [2023a]).

Enfin, l'accès à l'Éna-INSP ne passe pas uniquement par le concours externe, d'autres voies existent. Pour des personnes qui ne sont pas dans des conditions économiques et sociales propices pour réussir le concours externe directement en fin d'études, notamment parce qu'elles doivent travailler rapidement, ces voies alternatives sont importantes. Elles assurent une plus grande ouverture de l'école à des profils divers. L'un des enjeux est, encore aujourd'hui, de renforcer ces voies, de les valoriser au sein et à la sortie de l'école.

## Références bibliographiques

- ACHIN C., LÉVÈQUE S. [2007], Femmes, énarques et professionnelles de la politique : des carrières exceptionnelles sous contraintes, *Genèses*, 67(2), 24-44.
- AZMAT G., CALSAMIGLIA C., IRIBERRI N. [2016], Gender differences in response to big stakes, *Journal of the European Economic Association*, 14(6), 1372-1400.
- BENVENISTE S. [2021], Les Grandes Écoles au 20<sup>ème</sup> siècle, le champ des élites francaises : reproduction sociale, dynasties, réseaux. Thèse de doctorat.

- BENVENISTE S. [2023], Like father, like child: Intergenerational mobility in the French Grandes Écoles throughout the 20th Century, Working Paper AMSE, 18.
- BONNEAU C., CHAROUSSET P., GRENET J., THEBAULT G. [2021], Quelle démocratisation des grandes écoles depuis le milieu des années 2000 ?, Rapport de l'IPP, 30.
- BONNEAU C., DOUSSET L. [2025], Comment expliquer la sous-représentation des femmes dans les écoles d'ingénieurs les plus sélectives ?, Note de l'IPP, 115.
- BREDA T., GRENET J., MONNET M., VAN EFFENTERRE C. [2023], How Effective are Female Role Models in Steering Girls Towards STEM? Evidence from French High Schools, *The Economic Journal*, 133(653), 1773-
- BREDA T., JOUINI E., NAPP C. [2023], Gender differences in the intention to study math increase with math performance, *Nature Communications*, 14, 3664.
- EYMERI J.-M. [2001], La fabrique des énarques, *Economica*, 45(1), 261, Études politiques, Paris.
- FAVIER E. [2021], Énarques et femmes : Le genre dans la haute fonction publique, CMH - Centre Maurice Halbwachs. Thèse de doctorat.
- GUYON N., HUILLERY E. [2021], Biased Aspirations and Social Inequality at School: Evidence from French Teenagers, *The Economic Journal*, 131(634), 745-796.
- INSEE, ILE-DE-FRANCE [2018], L'orientation des nouveaux bacheliers franciliens, Insee Analyses, Ile-de-France, 84.
- KOFOED M. S., MCGOVNEY E. [2019], The Effect of Same-Gender or Same-Race Role Models on Occupation Choice: Evidence from Randomly Assigned Mentors at West Point, *Journal of Human Resources*, 54(2), 430-467.
- LANDAUD F., LY S. T., MAURIN É. [2020], Competitive Schools and the Gender Gap in the Choice of Field of Study, *Journal of Human Resources*, 55(1), 278-308.
- LARAT F., EDEL F. [2015], Les emplois publics sont-ils accessibles à tous ?, *Revue française d'administration publique*, 153(1), 5-13.
- LE PORS A., MILEWSKI F. [2002], Piloter l'accès des femmes aux emplois supérieurs : premier rapport du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques, La Documentation française, Collection des rapports officiels, Paris.
- LE PORS A., MILEWSKI F. [2003], Promouvoir la logique paritaire : deuxième rapport du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques, La Documentation française, Collection des rapports officiels, Paris.
- LE PORS A., MILEWSKI F. [2005], Vouloir l'égalité : troisième rapport du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques, Paris, La Documentation française.
- MARRY C., BERENI L., JACQUEMART A., LE MANCQ F., POCHIC S., REVILLARD A. [2015], Le genre des administrations : La fabrication des inégalités de carrière entre hommes et femmes dans la haute fonction publique, *Revue française d'administration publique*, 153(1), 45-68.
- MARRY C., BERENI L., JACQUEMART A., POCHIC S., REVILLARD A. [2017], Le plafond de verre et l'État : la construction des inégalités de genre dans la fonction publique, Malakoff, Armand Colin.
- MAURIN É., LANDAUD F. [2020], La fabrique d'une élite : les classes préparatoires aux Grandes Écoles et leurs étoiles, PSE Working Paper, 2020-85.
- MONTOLIO D., TABERNER P. A. [2021], Gender differences under test pressure and their impact on academic performance: A quasi-experimental design, *Journal of Economic Behavior and Organization*, 191, 1065-1090.

- NIEDERLE M., VESTERLUND L. [2011], Gender and Competition, *Annual Review of Economics*, 3(1), 601-630.
- OBERTI M. [2013], Politique d'ouverture sociale, ségrégation et inégalités urbaines : le cas de Sciences Po en Île de France, *Sociologie*, 4(3), 269-289.
- OBERTI M., TENRET É., ROSSIGNOL-BRUNET M., DE LAGERIE P. B., SAVINA Y. [2022], L'accès aux filières sélectives de l'enseignement supérieur au prisme des lycées d'origine : D'où viennent les étudiants de Sciences Po Paris et de l'Université Paris Dauphine ?, *Education et formations*, 104, 5-31.
- ORS E., PALOMINO F., PEYRACHE E. [2013], Performance Gender Gap: Does Competition Matter?, *Journal of Labor Economics*, 31(3), 443-499.
- PORTER C., SERRA D. [2020], Gender Differences in the Choice of Major: The Importance of Female Role Models, *American Economic Journal: Applied Economics*, 12(3), 226-254.
- ROUBAN L. [2013], L'accès des femmes aux postes dirigeants de l'État, *Revue française d'administration publique*, 145(1), 89-108.
- SIES [2019], Les boursiers sur critères sociaux en 2018-2019, Note Flash du SIES, 19.
- VAN ZANTEN A. [2016], La fabrication familiale et scolaire des élites et les voies de mobilité ascendante en France, *L'Année sociologique*, 66(1), 81-114.
- WICKWARE P. [1997], Along the leaky pipeline, *Nature*, 390, 202-203.

## 6. Annexes

### 6.1. A.1. *Estimation de la probabilité de s'inscrire au concours externe de l'Éna*

Nous estimons un modèle logistique dans lequel la variable dépendante est la probabilité de s'inscrire au concours. Les variables explicatives sont :

- le genre, (modèles i1 à i3) ;
- l'origine sociale mesurée par une variable en trois modalités construite à partir du montant moyen de droits payés durant la scolarité à Sciences Po et le statut de boursier, (modèles i1 à i3) ;
- l'interaction entre le genre et l'origine sociale, (modèles i2 à i3) ;
- le choix de la voie principale en master (à savoir le choix de la spécialité *Administration publique*), (modèles i2 à i3) ;
- le département de passage du bac (Paris ou autres départements), (modèles i2 à i3) ;
- l'année dans le diplôme (soit master 2 soit PCA hors master), (modèle i3).

**Tableau 6. Résultats (odds ratios) de la régression logistique de la probabilité de s'inscrire au concours externe de l'Éna**

	Modèle i1	Modèle i2	Modèle i3
Genre (réf. Femme)	1.68*** (0.13)	1.62*** (0.13)	1.47*** (0.20)
Ori. soc. modeste (réf. favorisée)	0.41*** (0.04)	0.42*** (0.04)	0.35*** (0.06)
Ori. soc. inter. (réf. favorisée)	0.71*** (0.06)	0.69*** (0.06)	0.67*** (0.09)
Voie en master (réf. voie principale)		0.41*** (0.03)	0.41*** (0.03)
Départ. du bac (réf. hors Paris)		1.25** (0.13)	1.26** (0.13)
Année dip. (réf. master 2)		1.14 (0.09)	1.14 (0.09)
Ori. soc. modeste × genre			1.37 (0.29)
Ori. soc. inter. × genre			1.06 (0.19)
Constant	1.20** (0.09)	1.82*** (0.19)	1.91*** (0.23)
Observations	2,905	2,831	2,831
Log Likelihood	– 1,944.84	– 1,827.30	– 1,826.13
Akaike Inf. Crit.	3,897.69	3,668.59	3,670.25

Note : \*  $p < 0.1$  ; \*\*  $p < 0.05$  ; \*\*\*  $p < 0.01$

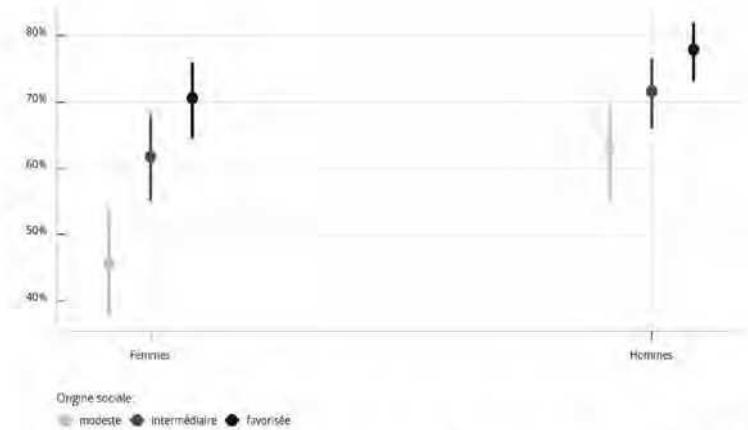
Lecture : les hommes ont 1,47 fois plus de chance de s'inscrire au concours externe de l'Éna que les femmes (modèle i3).

Champ : ensemble des préparationnaires de Sciences Po.

Source : EGALE, cohortes 2016-2020.

Les résultats indiquent que les femmes s'inscrivent moins au concours que les hommes et les personnes d'origine sociale modeste s'inscrivent moins que celles d'origine sociale plus favorisée.

**Graphique 9. Probabilité prédite de s'inscrire au concours de l'Éna selon le genre et l'origine sociale pour une personne en master 2, passée par la voie principale, n'ayant pas passé son bac à Paris (modèle i3)**



Champ: ensemble des préparationnaires de Sciences Po.  
Source: EGALE, cohortes 2016-2020.

## A.2. PCS ménage de l'ensemble des personnes inscrites aux concours externe de l'ENA

**Tableau 7. PCS du ménage d'origine des candidats selon leur provenance**

	Nb de candidatures		% des renseignés	
	Sc.Po	Autres	Sc.Po	Autres
<b>Ménages à dominante cadre</b>				
Cadre avec cadre	351	363	43,4 %	32,9 %
Cadre avec profession intermédiaire	113	157	14,0 %	14,2 %
<b>Ménages à dominante intermédiaire (ou cadre)</b>				
Cadre avec employé ou ouvrier	49	123	6,1 %	11,1 %
Cadre avec inactif ou sans conjoint	85	88	10,5 %	8,0 %
Profession inter. ou cadre avec petit indé.	9	28	1,1 %	2,5 %
Profession inter. avec profession inter.	57	81	7,1 %	7,3 %
<b>Ménages à dominante employée (ou intermédiaire)</b>				
Profession inter. avec employé ou ouvrier	22	47	2,7 %	4,3 %
Profession inter. avec inactif ou sans conjoint	12	4	1,5 %	0,4 %
Employé avec employé	20	65	2,5 %	5,9 %
<b>Ménages à dominante petit indépendant</b>				
Petit indé. avec petit indé., inactif ou sans conj.	22	26	2,7 %	2,4 %
Petit indé. avec employé ou ouvrier	14	37	1,7 %	3,3 %
<b>Ménages à dominante ouvrière</b>				
Ouvrier avec employé	30	56	3,7 %	5,1 %
Ouvrier avec ouvrier	5	8	0,6 %	0,7 %
<b>Ménages monoactifs d'employé ou d'ouvrière</b>				
Employé avec inactif ou sans conjoint	4	3	0,5 %	0,3 %
Ouvrier avec inactif ou sans conjoint	0	5	0,0 %	0,5 %
<b>Ménages inactifs</b>				
Inactif avec inactif ou sans conjoint	15	14	1,9 %	1,3 %
<b>Non renseignés</b>				
Non renseignés	1062	2071	-	-

Lecture : 43,4 % des candidats au concours de l'Éna venant de Sciences Po sont issus d'un ménage de cadres contre 32,9 % pour les autres candidats. Les % sont calculés sur les individus pour lesquels l'information est disponible.

Source : Enquête ENA